




DISTRICT 75

Journal Numérique // Édition n°119



SOMMAIRE :

	-----	PAGE 1
ELECTIONS	-----	PAGE 2
INFOS	-----	PAGE 6
RAPPELS	-----	PAGE 8
FOOT FÉMININ	-----	PAGE 11
FUTSAL	-----	PAGE 12
FORMATIONS	-----	PAGE 13
PV COMMISSIONS	-----	PAGE 14

KEEPER IN MOTION

**STAT DE LA SEMAINE
SUR LE THÈME DE LA
MISE AU SOL****Statistique proposée par
KeepExpert.**

C'est important de se rendre compte de la complexité technique de la mise au sol quand on sait que la taille moyenne des gardiens est de:

- 1,90 m à la dernière coupe du monde
- 1,91 m au dernier Euro

Cette taille moyenne est encore plus importante dans les phases finales de la ligue des champions.

>Keeper In Motion<

En savoir plus : www.keeperinmotion.com**Tarif privilégié
pour les membres de District75**

Bénéficiez d'un tarif privilégié pour souscrire à KIM dès maintenant ! Rejoignez-nous et profitez de cette offre ex- clusive.

Contact :
marketing@keeperinmotion.com

**KIM, la première application qui permet
d'évaluer la performance du gardien de but****Clubs & Coachs
Ambassadeurs**

Ayant adopté
l'application KIM, ils
sont aujourd'hui en
mesure de partager
avec vous leur
expérience





DISTRICT PARISIEN
DE FOOTBALL

ELECTION DU COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

Mandature : 2024 - 2028

-

APPEL A CANDIDATURE

L'élection du Comité de Direction du District Parisien de Football aura lieu lors de l'Assemblée Générale du **Vendredi 14 Juin 2024**.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert du 12 Avril 2024 au 15 Mai 2024 à minuit.

La déclaration de candidature devra être envoyée **en courrier recommandé avec accusé de réception au minimum 30 jours avant la date de l'élection en un seul envoi, à l'adresse suivante :**

DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

« Election du Comité de Direction »

6 avenue Joseph Bédier

75013 Paris

Rappels :

- ***tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 13.2 des Statuts du District,***
- ***l'élection a lieu au scrutin de liste (Article 13.3 des Statuts du District)***

DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

6, avenue Joseph Bédier, 75013 Paris - Tel : +33 (0)1 88 61 98 40

Site internet : <https://district75foot.fff.fr> - Mail : secretariat@district75foot.fff.fr

N° Siret : 892 031 253 000 24



ELECTION DU COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

ASSEMBLEE GENERALE DU 14 JUIN 2024

DECLARATION DE CANDIDATURE DE LISTE

A remplir par la tête de liste et à envoyer au District par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 15 Mai 2024 (date à minuit) dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature. Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : "Election du Comité de Direction".

Je soussigné(e), Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

Adresse électronique :

Le cas échéant, nom de la liste :

Déclare, en tant que tête de liste, la candidature de la liste ci-jointe à l'élection du Comité de Direction du District Parisien de Football.

Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet

. d'aucune condamnation faisant obstacle à mon inscription sur les listes électorales.

. d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,

qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales

Fait à le

Signature de la tête de liste :

Rappel : les candidats inscrits sur la liste doivent remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13-2 des Statuts du District.

Par ailleurs, doivent être joints à la présente :

La liste des membres dûment remplie et signée par chacun d'entre eux,

• **Une déclaration de non-condamnation remplie par chacun des membres de la liste** (nb - sauf le candidat tête de liste qui fait cette déclaration ci-dessus).

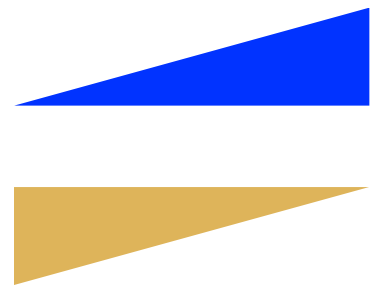
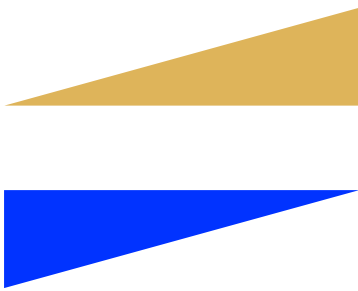
Une copie de la pièce d'identité de chacun des membres de la liste

Tout justificatif afférent à une condition particulière d'éligibilité.



LISTE DES MEMBRES

	NOM	PRENOM	N°LICENCE (si membre individuel, fournir un justificatif)	SIGNATURE
Président N°1				
Secrétaire Général N°2				
Trésorier N°3				
Arbitre N°4				
Éducateur N°5				
Femme N°6				
Médecin N°7				
Membre N°8				
Membre N°9				
Membre N°10				
Membre N°11				
Membre N°12				
Membre N°13				
Membre N°14				
Membre N°15				
Membre N°16				
Membre N°17				
Membre N°18				
Membre N°19				
Membre N°20				
Membre N°21				



DECLARATION INDIVIDUELLE DE NON-CONDAMNATION DU CANDIDAT

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom(s) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

- Déclare me porter candidat(e) à l'élection du Comité de Direction du District Parisien de Football, sur la liste ayant comme tête de liste M/Mme.....
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F, déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet
 - . d'aucune condamnation faisant obstacle à mon inscription sur les listes électorales,
 - . d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

Fait à

Le

..... (signature)



OPERATION TOUTES FOOT ORGANISATION D'UN CHALLENGE RÉGIONAL

Le dimanche 28 avril, sur les terrains de Campus - Domaine de Morfondé, la Ligue organise le Challenge Régional Toutes Foot 2024 à destination des licenciées (U15) sur le thème des Jeux Olympiques et Paralympiques. Au programme : défis techniques, découverte des nouvelles pratiques, ateliers de sensibilisation, quizz, ainsi que des lots à gagner pour toutes les participantes.

Mêlant compétition, défis, quizz, sensibilisation, ce Challenge régional Toutes Foot sera l'occasion de s'affronter sur différents terrains : Foot à 5, Futnet, Golf Foot, etc. Les jeunes filles seront également sensibilisées au Cécifoot, discipline présente aux Jeux Paralympiques de Paris 2024.

Toutes les filles pourront donc s'essayer à des disciplines différentes et uniques. Chaque équipe peut choisir le nom dont elle a envie, soyez créatives !
L'évènement se déroulera de 9h à 13h et concerne les joueuses U15F franciliennes.

Pour vous inscrire à notre Challenge Régional Toutes Foot 2024, c'est [ICI](https://www.district75foot.fff.fr)!



SUBVENTIONS VILLE DE PARIS SECONDE PHASE DE LA CAMPAGNE 2024

La seconde phase de la campagne de subventions 2024 se clôturera le 31 mai 2024 à midi. N'attendez-pas les derniers jours pour déposer votre demande de subvention.

Elle a démarré le 1er février et fait suite à une première campagne qui s'était achevée le 30 novembre 2023.

Vous êtes une association et vous avez besoin de financements au titre de l'année 2024 : la Ville de Paris vous aide et vous accompagne. Ces subventions peuvent couvrir les dépenses de fonctionnement et/ou les dépenses d'investissement.

Toutes les demandes doivent être déposées sur la plateforme Paris Asso.

[vidéo explicative](#)

REGLEMENTS SPORTIFS GENERAUX DISTRICT 75 - SAISON 2023/2024 RAPPELS SUR LES OBLIGATIONS [ART. 11]

11.1 - Equipes obligatoires :

Les clubs dont l'équipe première seniors évolue en championnat du Dimanche après-midi ont l'obligation d'engager :

Division Départementale 1 (obligation imposée par la Ligue de Paris IdF)

- 2 équipes Seniors (Dimanche après-midi).
 - 3 équipes de jeunes à 11 dont 1 équipe U18 (ou U19 si cette dernière dispute le Championnat National U19), 1 équipe U16 (ou U17 si cette dernière dispute le Championnat National U17) et 1 équipe U14.
- L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des 3 équipes de jeunes susvisées.
- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les Critériums régionaux ou départementaux (U11, U12, ou U13).

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 2

- 2 équipes Seniors (Dimanche après-midi).
- 2 équipes de jeunes à 11 dans des catégories différentes (U18, et / ou U16 et / ou U14).
L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 ou U15 régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.
- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les Critériums régionaux ou départementaux (U10, U11, U12, ou U13).
- Des équipes pouvant être mixtes ou féminines qui participent aux plateaux officiels U6/U7 (5 licenciés minimum) et U8/U9 (6 licenciés minimum) organisés par le district 75.

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 3

- 1 équipe Seniors (Dimanche après-midi).
- 1 équipe de jeunes à 11 (U18, ou U16 ou U14).
L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 régional, U15 régional, U18 F régional et U15 F régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.
- 1 équipe de jeunes de football à effectif réduit (à 8 licenciés minimum par équipe) dans l'un des Critériums régionaux ou départementaux (U11, U12, ou U13, U13F, U15F et U18F).
- Des équipes pouvant être mixtes ou féminines qui participent aux plateaux officiels U6/U7 ou U8/U9 organisés par le district 75 (5 licenciés minimum)
- Pour la première saison d'accession à cette division, une dérogation pourra être accordée sur demande express adressée au district 75 avant le début des championnats concernant l'une de ces obligations. Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 4

Pas d'obligation. L'équipe qui entraîne des obligations en terme d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après- midi qui évolue dans la plus haute division Ligue ou District. Un contrôle à posteriori du respect de ces obligations sera effectué par la commission d'organisation des compétitions du district 75 conformément aux dispositions de l'article 14.5."

EXTRAIT DES R.S.G DU DISTRICT 75



EMI

NOUVELLE MISE A JOUR

Un dysfonctionnement lié au manque de mise à jour de l'application FMI le store Google amène à télécharger cette dernière à l'aide d'un lien APK.

Pour rester télécharger l'application sur les nouvelles tablettes, **il faut télécharger et installer le fichier d'installation (APK) directement via le lien ci-dessous. Pour installer cette application, vous devez autoriser l'installation des applications inconnues via le navigateur de votre tablette.**

GUIDE INSTALLATION FMI

(en cas de difficultés sur le Play Store)



SOIRÉE DE FÉMINISATION DU FOOTBALL RETOUR SUR LA 1ÈRE ÉDITION

Dans le cadre du développement du football féminin, le District Parisien de Football a organisé le Vendredi 1er Mars 2024 sa première soirée de promotion de féminisation du football.

Joueuses, Dirigeantes, Educatrices, Arbitres... Une centaine de femmes toutes issues de 21 clubs parisiens étaient réunies dans l'auditorium du siège de la Fédération Française de Football mise à disposition par l'instance fédérale pour cette grande soirée afin de pouvoir échanger sur l'accompagnement et le développement du football féminin à Paris grâce à la participation des intervenant(e)s présent(e)s.

TOUTES LES PHOTOS :

[ICI](#)



**FUTSAL**

CHAMPIONNAT DE FRANCE D1 FUTSAL GROS MATCH POUR LE PARIS ACASA

Le Paris ACASA Futsal aura un affrontement crucial contre le Nantes Métropole Futsal ce samedi 20 avril 2024 à 18h45 au Gymnase Pierre de Coubertin (Paris 16ème).

Une victoire lors de ce match garantirait définitivement la deuxième position au classement pour le Paris ACASA, lui assurant ainsi l'avantage du terrain pour son match de phase finale contre le 3ème du championnat.

Lors de leur dernier match, le Paris ACASA s'est imposé 3-0 contre le Kremlin Bicêtre Futsal (3ème), assurant ainsi sa place parmi les quatre premiers du championnat et sa qualification pour la phase finale. Le District de Paris soutient le Paris ACASA Futsal pour ce match crucial.

Entrée gratuite pour tous les parisiens et parisiennes en vous inscrivant via l'adresse mail suivante **Contactparisacasa@gmail.com**.



FORMATIONS PLANNING DES FORMATIONS (CFI)

PLANNING DES FORMATIONS (CFI)			
U6/U9		U10/U13	
<u>JOUR 1 (PFC)</u>	<u>JOUR 1 (DISTRICT)</u>	<u>JOUR 1 (PFC)</u>	<u>JOUR 1 (DISTRICT)</u>
19/02/2024	05/03/2024	20/02/2024	12/03/2024
<u>JOUR 2 (PFC)</u>	<u>JOUR 2 (DISTRICT)</u>	<u>JOUR 2 (PFC)</u>	<u>JOUR 2 (DISTRICT)</u>
08/04/2024	02/04/2024	09/04/2024	16/04/2024
U14/U19		SENIORS	
<u>JOUR 1 (PFC)</u>	<u>JOUR 1 (DISTRICT)</u>	<u>JOUR 1 (PFC)</u>	<u>JOUR 1 (DISTRICT)</u>
22/02/2024	19/03/2024	23/02/2024	26/03/2024
<u>JOUR 2 (PFC)</u>	<u>JOUR 2 (DISTRICT)</u>	<u>JOUR 2 (PFC)</u>	<u>JOUR 2 (DISTRICT)</u>
11/04/2024	23/04/2024	12/04/2024	30/04/2024

LIEN D'INSCRIPTIONS AUX FORMATIONS : <https://maformation.fff.fr/category/index.html?animateur>

Retrouvez via le lien suivant le processus détaillé à suivre pour s'inscrire aux formations : [Processus d'inscriptions](#).

Pour toutes informations supplémentaires et/ou questions, veuillez nous contacter via l'adresse mail suivante : formation@district75foot.fff.fr.



- **COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS**

PV DU 16/04/2024

- **COMMISSION FOOT ANIMATION**

PV DU 18/04/2024



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 16/04/24 en présence et audioconférence

Président : M. Jean-Jacques BENGUIGUI

Présents : MM. Christophe MPAGA - Meissa NGOM - Anthony PINTO - Jacques RIVALS - Jerry TOUSSAINT

Excusé : MM. Arthur FLEURY – Fatah LARAB - Jean-Marc STERNE

Absent : MM. Toufik HAMDAOUI - Pierre-Yves KERLOCH

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande: le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

SENIORS

Courriel de la LPIFF du 11/04/24, en réponse à une demande du district 75 de voir ses clubs jouer le premier tour préliminaire de la coupe de France 24/25 le 19/05/24, nous informant qu'il ne peut pas y être donnée une suite favorable. Cette date est inscrite au calendrier général 23/24 aura bien lieu le 12/05/24.

Le 12 mai 2024 n'est pas n'importe quelle date du calendrier des championnats du district 75, c'est la dernière. En conséquence, la commission décide de soumettre la date du 19/05/24, au prochain comité directeur du 25 avril 2024, pour être la dernière journée de championnat des compétitions séniors du dimanche après-midi.

Courriel de l'ESP PARIS 19 du 12/04/24 nous demandant la modification de la programmation des matches d'un autre club dans deux catégories différentes.

La commission est dans l'incapacité de donner une suite favorable à cette demande qui ne concerne pas l'Espérance Paris 19. Vous pouvez solliciter la commission et les autres clubs de vos championnats uniquement pour les rencontres en confrontation directe à une date fixée au calendrier.

Match N° 25920875 AS PARIS / ES PARIS XIII D1 du 28/04/24

Courriel de l'AS PARIS du 15/04/24 demandant à la COC de programmer la rencontre au stade Nelson Mandela au motif que la suspension du terrain est purgée.

La commission vous renvoie à la décision du 02/04/24. Le mécanisme de purge des matches de suspension ferme de terrain et le même que celui d'un licencié. La rencontre doit être effectivement jouée. L'expression « effectivement jouée » s'entend d'une rencontre ayant eu son aboutissement normal. Nous vous rappelons qu'il n'y a pas eu l'accomplissement de la sanction dans la mesure où la rencontre AS PARIS / PARIS EST SOLITAIRES ne s'est pas jouée. Bien que le club ait pris ses dispositions, cette rencontre ne peut compter dans la purge d'un match de suspension de terrain ferme.

Match N° 25920874 POUCHET / CHAMPIONNET D2 du 27/04/24

Demande de modification sur Footclub par POUCHET (accord des 2 clubs) pour jouer la rencontre le 09/05/24 à 15h00 au motif stade Max Rousié réquisitionné par la Mairie de Paris.

La commission donne son accord.

CDM

Match N° 27298378 RACING CLUB France / RC PARIS 18 D1 du 05/05/24

Demande de modification sur Footclub par RACING CLUB France demandant de jouer la rencontre le 21/04/24 à 9h30 au motif des tests prévu ce Week-End sur l'ensemble des installations dans le cadre des JO.

La commission donne son accord et fixe la rencontre au 21/04/24.

SENIORS FEMININES

Match N° 28107918 US PARIS XI / PUC coupe 75 du 20/04/24 (1/2 de finale)

L'équipe PARIS XI US 2 à un match remis de championnat à la même date et la commission a demandé au club recevant de donner ses disponibilités en semaine.

La finale étant le 11 mai 2024, la commission fixe la rencontre au 02/05/24 à 20H.

JEUNES

U 14

Match N° 25930107 US PARIS XI / PARIS FC 2 D3.B du 11/05/24

Reprise du dossier du tournoi des capitales, la sélection de PARIS comporte huit joueuses du PFC qui disputent ce championnat.

Le 11 mai 2024 n'est pas n'importe quelle date du calendrier des championnats du district 75, c'est la dernière. En conséquence, la commission demande au prochain comité directeur du 25 avril 2024 que cette rencontre déroge à la règle et soit fixée au 08/05/24.

U 16

Match N° 28107924 ES SEIZIEME / PARIS 13 ATLETICO 2 du 21/04/24

Demande de modification sur Footclub par ES SEIZIEME (accord des 2 clubs) pour jouer la rencontre le 12/05/24 à 13h00.

La commission donne son accord.

U 18**Match N° 28107930 PARIS SPORT CULTURE / P.U.C. coupe 75 du 21/04/24**

L'équipe de PSC a un match de championnat en retard programmé à la même date et donc prioritaire.

Au vu des échanges et de la prise en compte par la commission des difficultés rencontrées par les jeunes d'un des deux clubs pour être autorisés à sortir en soirée et à la problématique de trouver une installation.

La commission fixe la rencontre au 08/05/24 à 13H30 sur le stade Alain MIMOUN, 15 rue de la Nouvelle Calédonie 75012 Paris. Le Paris Sport Culture est le club recevant et garde à ce titre toutes les tâches administratives et financière incombant au club recevant.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé au club qu'en cas de non communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pts – 0 buts) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant. Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

1er appel :

26749916 Buttes Chaumont SC / Paris 19 Espérance 1 critérium +45 ans du 14/04/24

FORFAITS GENERAUX**SENIORS D1**

PARIS EST SOLITAIRES

(PV du 26/03/24 discipline déclassement)

SENIORS D3

ESC PARIS 20ème (PV du 08/11/23 SR déclassement)

JS PARIS (PV du 03/04/24 SR déclassement)

CDM

JSC NANTERRE 92 (PV du 10/10/23)

PARIS EST SOLITAIRE (PV du 24/10/23)

SENIORS FEMININES D1

MENILMONTANT FC 1871 (PV du 12/09/23)

PARIS FEMININ FC (PV du 17/10/23)

ES PETITS ANGES (PV du 17/10/23)

ANCIENS D2

ES PETITS ANGES (PV du 17/10/23)

Criterium +45 ans

RACING CLUB 18 (PV du 10/10/23)

PARIS 13 Atlético (PV du 09/01/24 discipline déclassement)

U18 D2

ES PARISIENNE (PV du 09/04/24)

U18 D3

MINIS & MAXIS (PV du 12/09/23)

MENILMONTANT FC 1871 (PV du 12/09/23)

U18 D3 (suite)

TROPS (PV du 10/10/23)

CFFP (PV du 07/11/23)

U16 D1

CFFP

(PV du 20/02/24 discipline déclassement)

U16 D2

CFFP 2 (PV du 24/10/23)

U16 D3

RACING CLUB 18 (PV du 19/09/23)

ESC PARIS 20ème (PV du 24/10/23)

ESC XV (PV du 21/11/23)

U14 D2

MONTMARTRE S. PARIS O. (PV du 21/09/23)

U14 D3

RC PARIS 10 (PV du 26/09/23)

U14 D4

MINIS & MAXIS (PV du 19/09/23)

PARIS F.C. 3 (PV du 21/09/23)

ESC PARIS 20ème (PV du 17/10/23)

ES PETITS ANGES 3 (PV du 17/10/23)

ESC XV (PV du 14/11/23)

ES PARISIENNE 2 (PV du 23/01/24)

PREVISIONS DES TIRAGES DE COUPES DEPARTEMENTALES

RAPPEL - Dans la mesure du possible la CDA désignera un trio arbitral sur toutes les demi-finales. Il est rappelé que le défraiement des arbitres est à la charge du club recevant conformément à l'article 17.1 du RSG 75, sauf décision dérogatoire prise par la commission en catégorie « jeunes » (arbitre central à la charge du club recevant et les deux arbitres-assistants à la charge des deux clubs).

COUPE 75 SENIORS

Finale le 26/05/24 à 15H **ENFANTS GOUTTE D'OR** et **P.U.C.**

COUPE SENIORS Amitié

Finale le 26/05/24 à 13H **MACCABI PARIS METROPOLE 2** et **SALESIEENNE DE PARIS 2**

Coupe Anciens

Finale le 19/05/24 à 09H **MACCABI PARIS METROPOLE** et **SEIZIEME ES**

COUPE CDM

Finale le 26/05/24 à 09H **CASTANHEIRA PARIS AS** et **CHAMPIONNET S. PARIS**

COUPE 75 SENIORS FEMININE

1/2 de finale le 20/04/24 – tirage effectué le 09/04/24 **Date butoir le 08/05/24**

Finale le 11/05/24 à 17H30

Coupe 75 U20

Finale le 19/05/24 à 13H **ENFANTS GOUTTE D'OR** et **PARIS 13 ATLETICO.**

COUPE 75 U18

1/2 de finale le 21/04/24 – tirage effectué le 09/04/24 **Date butoir le 08/05/24**

Finale le 19/05/24 à 15H

COUPE 75 U16

1/2 finale le 21/04/24 – tirage effectué le 09/04/24

Finale le 19/05/24 à 11H

Coupe U16 Amitié

Finale le 26/05/24 à 11H **PARIS 13 ATLETICO 3** et **P.U.C. 3**

COUPE 75 U14

Finale le 18/05/24 à 12H **PARIS 13 ATLETICO** et **P.U.C.**

Coupe U14 Amitié

Finale le 18/05/24 à 12H **PARIS 15 AC 2** et **PARIS ALESIA 2**

Coupe football loisirs et critères de SA M & SA APM

Finale le 18/05/24 à 16H30 **AS 116-17 Le Brio / BRETONS PARIS.**

ATTENTION lorsqu'une date butoir est prévue et qu'à la date du tour de coupe une rencontre prioritaire est programmée, la rencontre de coupe doit avoir lieu en semaine. Si 8 jours avant la date butoir, le club recevant n'a pas de possibilité pour accueillir le match, ce dernier sera inversé automatiquement. Dépassé la date butoir sans que la rencontre ait lieu, les équipes seront déclarées forfait avec les pénalités prévues à l'annexe financière.



Commission Foot d'Animation

PROCES-VERBAL n°16

Réunion restreinte du 18/04/2024

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et les Challenges) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

INFORMATIONS

La commission rappelle l'**obligation d'établir une Feuille de Match Informatisée (FMI) ou papier si la tablette est défectueuse**, sous peine de sanctions financières.

Nous demandons aux clubs de **créer des identifiants Footclubs aux éducateurs et de les habilitier aux compétitions les concernant**. Nous vous informons que les accès Footclubs peuvent être limités à la gestion de la feuille de match de sa catégorie.

En cas de réalisation d'une feuille de match papier, il est important de **notifier sur la partie réserve d'avant match, la cause de la non utilisation de la FMI**.

La commission vous rappelle **qu'aucun match ne doit débuter sans la réalisation d'une feuille de match**.

FEUILLE DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé aux clubs qu'en cas de non-communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match sera donné perdu par pénalité (-1pts – 0 buts) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant et le club se verra infliger une amende (voir annexe financière). Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

FEUILLE DE MATCHS MANQUANTES 2ème APPEL : 4

U12

Match N° 27246200 PFC / ACP 15 du 16/03

Match N° 27246539 ES PARISIENNE / CAMILIENNE 16/03 **(2 FM manquantes)**

Match N° 27246859 ES PARISIENNE / CAMILIENNE 16/03 **(2 FM manquantes)**

U11

Match N° 27268264 CAMILIENNE / PARIS SPORT CULTURE du 16/03

JOURNEE 10 : 23/03/24

NOMBRE DE FORFAIT : 6

U13 à 11

Match N° 27269847 CAMILIENNE du 23/03/24 **(2ème forfait)**

U13

Match N° 27245441 AFP 18 du 23/03/24

U12

Match N° 27246872 TROPS du 23/03/24 **(2ème forfait)**

U10

Match N° 27268481 CAMILIENNE du 23/03/24

Match N° 27268565 CAMILIENNE du 23/03/24 **(2ème forfait)**

Match N° 27269792 UFCP 17 du 23/03/24

FEUILLE DE MATCHS MANQUANTES 1er APPEL : 6

U13

Match N° 27244840 COURONNES / CA PARIS du 23/03

Match N° 27245950 AS PARIS / PARIS XI US du 23/03

Match N° 27246097 ES PARISIENNE / AFP 18 du 23/03 **(3 FM manquantes = Forfait)**

U12

Match N° 27246553 CAMILIENNE / PARIS XI du 23/03 **(2 FM manquantes)**

Match N° 27257964 COURONNES / CHANTIERS du 23/03

U10

Match N° 27269305 BON CONSEIL / PARIS SPORT CULTURE du 23/03 **(2 FM manquantes)**

CHALLENGES

CHALLENGES

La commission foot animation valide les finaliste U10 U11 et U12 pour la finale du 27/04/24 :

U10

PARIS 13 ATLETICO

BON CONSEIL

OFC COURONNES

UA CHANTIER

ESPERANCE 19

AC PARIS 15

PUC

PARIS ALESIA

U11

OFC COURONNES

PARIS 13 ATLETICO

POUCHET PARIS

LA SALESIEENNE

PARIS FC

ES SEIZIEME

PARIS ALESIA

FC SOLITAIRES

U12

COURONNES OFC

CAMILIENNE

ESP 19

PARIS FC

PUC

ENFANT PASSY

PARIS ALESIA

PARIS 13 ATLETICO

Une réunion de préparation OBLIGATOIRE pour les clubs qualifiés se tiendra le Mardi 23 AVRIL 2024 au siège du District de Paris.

CHALLENGES U13G du 06/04/2024

Le district ayant connu un bug informatique au moment de l'annonce des classements le samedi 06/04/2024.

Le logiciel n'ayant pas fusionné les résultats du matin et ceux de l'après-midi, le classement annoncé était celui des résultats des rencontres de l'après-midi.

Le logiciel a par contre bien pris en compte les résultats des défis (jonglerie et conduite) et des quizz pour le déroulement des rencontres.

La commission, après étude et relecture des résultats des rencontres et des différents tests effectués lors de cette finale, proclame le classement suivant :

- 1- PARIS FC – 429 points (équipe qualifiée pour la finale régionale)
- 2- SOLITAIRES FC – 425 points (équipe qualifiée pour la finale régionale)
- 3- ESPERANCE PARIS 19 – 419 points
- 4- PUC - 347 points
- 5- OFC COURONNES - 336 points
- 6- ES PETITS ANGES - 323 points
- 7- PARIS 13 ATLETICO - 322 points
- 8- SALESIENNE PARIS - 305 points
- 9- AC PARIS 15 - 300 points
- 10- PITRAY OLIER - 300 points
- 11- PARIS ALESIA - 284 points
- 12- POUCHET PARIS - 282 points
- 13- UFCP 17 253 - points
- 14- CHAMPIONNET SPORT - 251 points
- 15- ES SEIZIEME - 251 points
- 16- CAMILIENNE - 234 points

Les clubs, après rendez-vous avec le service technique, peuvent venir consulter les dossiers au siège du district.

Le district s'excuse de cette situation et plus particulièrement auprès du club de l'ESPERANCE PARIS 19ème .

Cette décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 3 jours pour les Coupes à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.



DISTRICT 75

DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

Horaires d'ouverture

Du Lun. au Ven.

10h00 - 13h00

14h00 - 18h00

6, AVENUE JOSEPH BEDIER - 75013 PARIS
TÉL. : 01 88 61 98 41 / MAIL: SECRETARIAT@DISTRICT75FOOT.FFF.FR

SAISON 23/24

district75foot.fff.fr

